

Attachez-vous en tout temps



**VÉHICULE
LOURD**
DE CONSÉQUENCES



REDOUBLEZ DE PRUDENCE

Québec 

Dans les accidents mortels impliquant au moins un véhicule lourd, seulement 38 % des victimes décédées qui étaient à bord d'un véhicule lourd portaient leur ceinture.

Certains croient à tort qu'ils ne courent aucun risque s'ils ne s'attachent pas lorsqu'ils circulent sur des routes en forêt, à basse vitesse ou sur de courtes distances. Plus de la moitié des accidents surviennent dans les zones de 50 km/h ou moins. Quand un véhicule heurte un obstacle à cette vitesse, l'impact multiplie par 20 le poids des personnes ou des objets présents dans le véhicule. Une personne de 70 kg devient alors un projectile de 1 400 kg qui sera projeté contre la première chose qui se trouve sur sa trajectoire, soit le tableau de bord ou le pare-brise, ou même éjecté du véhicule.



Mythes et réalité

J'ai peur de rester coincé dans mon camion s'il tombe à l'eau ou s'il y a un feu et que je suis attaché

Des accidents impliquant un véhicule lourd en flammes ou chutant dans un cours d'eau sont très rares. Et même si de tels accidents arrivaient, la ceinture de sécurité permettrait de demeurer conscient après l'impact afin de sortir du véhicule.

Un bon conducteur n'a pas besoin de porter sa ceinture

C'est faux, aucun conducteur n'est à l'abri d'un accident causé par un autre conducteur, par un bris mécanique ou par de mauvaises conditions routières.

À retenir

Lors d'un choc, la ceinture de sécurité limite les mouvements incontrôlables et vous garde en contrôle du véhicule. Elle est reconnue comme étant la meilleure mesure de protection.

- La ceinture réduit de moitié les risques d'être tué ou blessé gravement dans un accident.
- Être éjecté du véhicule, c'est multiplier par quatre le risque de décès.

Attachez-vous en tout temps

En somme, rappelez-vous que **le comportement des usagers de la route demeure la principale cause d'accidents routiers**. Adopter des comportements sécuritaires et faire preuve de courtoisie à l'égard des autres sont des responsabilités que tous doivent partager. Ces simples gestes peuvent éviter des accidents, réduire la gravité des blessures et même sauver des vies.

Pour plus de renseignements

Visitez le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec :

- **Site Web**

saaq.gouv.qc.ca

Pour en savoir plus sur Contrôle routier Québec

- **Site Web**

crq.gouv.qc.ca



**Société de l'assurance
automobile**

Québec

